

Réglementation de la pêche sur les lots de l'A.A.P.P.M.A. Albarine

La réglementation sur la rivière Albarine et ses affluents (Mandorme, Caline, Brevon)

- 5 salmonidés dont 3 truites Fario et 1 ombre, par jour et par pêcheur.
- Interdiction de pêcher en marchant dans l'eau avant l'ouverture de l'ombre (3^e samedi de mai) afin de protéger les fraies et les alevins (très présents sur les bordures à cette période).
- **Poissons morts ou vifs interdits sur le parcours en gestion patrimoniale.**
- Dans les parcours no-kill, seule la pêche avec hameçon simple sans ardillon est autorisée (par arrêté préfectoral). La remise à l'eau des truites et des ombres est obligatoire.
- Remettez à l'eau le poisson dans les meilleures conditions, laissez-le un maximum dans l'eau et mouillez vos mains avant de le toucher (évite tout stress inutile. Préserve le capital santé du poisson), privilégiez l'hameçon sans ardillon pour limiter les blessures (informations complémentaires sur notre site).

La réglementation du plan d'eau de Chaley

- **Amorçage interdit.** Accessible avec les cartes de l'A.A.P.P.M.A, de mars à septembre, 5 truites par jour et par pêcheur. Cuillers, vifs, leurres interdits. Alevinage en plus de l'ouverture les 19 avril, 8 et 29 mai si les conditions climatiques le permettent. **La pêche sera donc interdite les 18 avril, 7 et 28 mai.** Merci de votre compréhension. **Les Carpes Amour sont en no-kill.**
- **D'octobre à février en réservoir mouche uniquement.**

LAC DES HOPITAUX

Ouverture le samedi 5 avril - Fermeture le dimanche 14 décembre 2025.

Carte annuelle avec timbre bateau : 50 € - Carte annuelle du bord : 35 €

Carte journalière : 10 € (bateau inclus)

Possibilité de pêcher la carpe de nuit en réservant au 06 66 43 54 47 (B. Rumiano) 20 € par nuit pour les non-sociétaires. • 10 € par nuit pour les sociétaires.



A partir
du jour
de l'ouverture

possibilité de pêcher
le brochet
(leurres, cuillers...)
en no-kill



CE QUI A CHANGÉ DEPUIS 2021 AU LAC DES HÔPITAUX

- Mise en place d'une fenêtre de capture pour le sandre et le brochet. Tout brochet ou sandre prélevé doit avoir une taille comprise entre 55 cm et 75 cm. Le but étant de permettre aux poissons de se reproduire au moins une fois et de protéger les grands poissons qui sont les meilleurs géniteurs (tous les détails sur notre site).

Bulletin d'info AAPPMA Albarine

Saison 2025

Bienvenue sur l'Albarine...
Amis pêcheurs,

Voilà après 30 ans de présidence à la tête de l'AAPPMA Albarine, il est temps pour moi de prendre un peu de recul. La relève est assurée par des membres de l'Association qui œuvrent à mes côtés depuis une bonne dizaine d'années. Ils sont compétents et très motivés.

L'AAPPMA a essayé d'être toujours dynamique et innovante (réglementation, travaux, maîtrise foncière, création d'un poste de technicien...). Nous n'avons jamais baissé les bras malgré les difficultés, vidange du barrage « ex-rive » avec des milliers de mètres cubes d'alluvions partis dans la rivière en 1992, différentes pollutions (fioul, chlore), braconnage, sécheresse de 2003, diminution des débits d'eau depuis quelques années, le développement des populations d'oiseaux piscivores, le réchauffement climatique, des travaux désastreux en aval au niveau de la Déruppe sur la commune de Torcieu.

Une de mes plus grandes satisfactions est d'avoir mis en place une seule AAPPMA qui gère l'intégralité du bassin versant de l'Albarine. Malgré cela tout n'est pas parfait et réussi. Le manque de juvéniles et de truites de taille moyenne (15-25 cm) ces dernières années n'est pas rassurant ainsi que la disparition de l'ombre commun entre Argis et Saint-Rambert. Mais là aussi nous travaillons à trouver des solutions pour lutter contre le réchauffement des eaux et la diminution des débits sur la partie aval (création de risbermes végétalisés, ombrage maximum en aval de Saint-Rambert jusqu'au plat de la Déruppe, mise en place de nombreux végétaux immergés, plantation de saules, création de fosses...).

Le développement de harles bièvres et cormorans nous oblige à repenser nos aménagements piscicoles par immersion de végétaux et garder une ripisylve très importante qui procure des zones de quiétude et de refuge aux poissons quitte à ce que l'on ne puisse plus pêcher lorsque la végétation se développe en cours de saison. La préservation et la restauration de nos affluents nous permet de stocker environ 10 000 truitelles, la fenêtre de capture a été mise en place pour préserver nos grands géniteurs et ainsi augmenter le nombre d'alevins. Nous travaillons aussi au développement des espèces d'accompagnement comme le vairon et surtout le blageon, ce qui nous permettra à terme de limiter la pression des oiseaux piscivores sur les populations de truites et d'ombres. Je l'ai dit plusieurs fois « nous n'abdiquons jamais ». C'est avec une immense fierté et le sentiment du devoir accompli que j'ai représenté l'AAPPMA et ses pêcheurs depuis les années 90 en pensant au meilleur pour la rivière, les poissons et les pêcheurs.

En 2024, vous avez encore été 2500 à pêcher dans l'Albarine et à nous faire confiance en prenant votre carte dans notre association.

Encore merci et bon vent, plutôt bonne saison 2025 sur les bords de l'Albarine car le vent c'est l'ennemi du pêcheur de truite.



Martial MICHEL

L'assemblée générale de l'A.A.P.P.M.A. aura lieu
le samedi 7 février 2026 à 16 h à la Salle Communale d'Argis (en face de l'école).

APPLI ALBARINE

Une **APPLI téléchargeable** sur notre site internet (page d'accueil) avec des informations pratiques (niveau d'eau, plan du parcours, réglementation ...). Vous pourrez recenser les poissons relâchés ou gardés et des oiseaux piscivores observés par secteur de pêche. Simple et rapide, cette Appli est un précieux atout pour le suivi des populations piscicoles.

Votre participation est essentielle. Plus nous serons nombreux à le remplir, plus les données seront significatives.



*L'Ombre commun
une espèce menacée
sur l'Albarine
en grande partie dû
à la prédation
des oiseaux piscivores.*



**Parcours ① et plan d'eau de Chaley :
Alevinage en truites arc-en-ciel
de mars à mai**

*L'accessibilité
et l'entretien
des berges
de l'Albarine,
une priorité*



Magnifique truite Fario de la saison 2024



Travaux 2024 aval de Montferrand

Consultez notre site : www.peche-albarine.com